ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 97068

Texte de la question

M. Robert Lecou attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la difficulté d'application du protocole de soins destiné aux personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD). En effet, il apparaît un nombre croissant de refus d'entrée en ALD ou de renouvellement d'ALD pour des motifs administratifs : les formulaires ne sont pas bien remplis, ce n'est pas le bon médecin qui a signé le protocole... Une majorité de médecins traitants sont complètement démunis et ne savent pas comment remplir ces nouveaux protocoles, ce qui entraîne des situations très pénalisantes pour des patients déjà fragilisés par leur maladie. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre afin d'améliorer dans la pratique l'application de la réforme du protocole de soins de l'ALD pour qu'elle soit plus adaptée aux médecins traitants et aux patients.

Données clés

Auteur : M. Robert Lecou
Circonscription : Hérault (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 97068
Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6134